

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL

03 et 04 DECEMBRE 2010

Vendredi 03 décembre 2010 : 17h00-20h00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absente excusée Michelle MONSERAT



Samedi 04 décembre 2010 : 8h30-13h30

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absente excusée Michelle MONSERAT



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

Le stade des 32 000 licenciés a été franchi à la clôture, au 31 octobre 2010, avec 32 014 licenciés, soit une augmentation du nombre de licences de 7,4% par rapport à la saison passée. Denis JAEGER relatera ce chiffre pour une mise en ligne sur le site de l'ITU. A cette même date, 645 clubs sont enregistrés, soit 31 de plus que l'an dernier.

Au 1^{er} décembre 2010, on note 27 800 demandes de licences en cours, dont 22 000 ont déjà été éditées.

1.2. Demande de licence par Internet - V3 du dispositif internet

Patrick SOIN indique que la V2 du dispositif de demande de licence par Internet est opérationnelle et qu'elle n'a pas rencontré de bugs « bloquants ». Même si elle est perfectible, la grande majorité des utilisateurs en est satisfaite. Aussi, il faut se projeter dès maintenant dans une évolution globale du système de gestion informatique des adhésions, et penser aux versions V3 et V4 du système de demande de licence par internet.

Dans la version V3, qui devra être opérationnelle en septembre 2011, il est prévu de stabiliser la V2 existante, et d'apporter des évolutions mineures, comme par exemple la possibilité pour les demandeurs de licence de renseigner eux-mêmes les champs « assurance ».

Dans la version V4 (projection en septembre 2012), des réflexions sont dorénavant déjà engagées afin d'anticiper sur les besoins actuels ou à venir, concernant :

- La gestion des adhésions : paiement des licences, des affiliations clubs par internet / Dématérialisation de la licence / inscriptions aux épreuves, vente du pass journée par internet etc.

- La gestion d'autres services en lien avec les adhésions : nouveau site internet / Facturations F.F.TRI. ou Ligues / Statistiques etc.

Des contacts seront pris avec différents prestataires pour envisager un nouveau produit pour la rentrée de septembre 2012.

Concernant la dématérialisation de la licence, il est précisé que de nombreuses Fédérations y ont déjà recours. Cela représenterait des avantages certains :

- Pour les adhérents, qui seraient plus autonomes : impression de l'attestation à domicile, voire dans le club pour ceux qui ne seraient pas équipés / autant d'impressions que de besoin tout au cours de la saison / plus de problèmes de pertes et de refabrication etc.).
- Pour les ligues et la F.F.TRI., des économies en temps (moins de manipulation) et des économies sur le plan financier (moins d'envois postaux, pas de supports à fabriquer).

Le Bureau valide cette orientation qui pourrait entrer en vigueur, dès la saison prochaine. Un mode opératoire et un calendrier doivent être proposés au BDF.

Philippe LESCURE souhaite qu'un groupe de travail soit constitué pour une réflexion autour de ces évolutions, que soient associés des Présidents de Ligue, de Clubs et qu'un point régulier soit fait à chaque Bureau Directeur.

1.3. Personnel Fédéral

1.3.1. Point embauches

- Mlle Audrey PEROT est embauchée depuis le 2 novembre 2010, sur le Secteur « Communication / Marketing ».
- Mme Zakia BOUZIDI prendra ses fonctions le 6 décembre prochain et succèdera à Tikida DIAKHITE en tant qu'assistante administrative.

1.3.2. Prime d'ancienneté

La mise en place d'une prime d'ancienneté a été rendue obligatoire par la Convention Collective Nationale du Sport. L'ancienneté des salariés est calculée à partir de la date d'application de cette convention (2006) et non pas en fonction de l'ancienneté effective des salariés en poste avant 2006. Lors du BD du 3 septembre dernier, il a été pointé à nouveau l'importance de prendre en compte l'ancienneté réelle des salariés en poste avant cette date, et demandé au Secrétaire Général et Directeur des Ressources Humaines de proposer les modalités de prise en compte de l'ancienneté effective des salariés fédéraux.

A la majorité, les membres du BDF valident les modalités suivantes de prise en compte de l'ancienneté effective :

- à compter du 1er janvier 2011 : prise en compte jusqu'à 12 années d'ancienneté
- à compter du 1er novembre 2011 : prise en compte du reste de l'ancienneté

1.4. Bilan Séminaire des Président(e)s de Ligues

Philippe LESCURE fait état d'un séminaire très constructif, où les sujets abordés étaient très intéressants, l'ambiance d'excellente qualité, à l'instar de l'accueil par la Ligue Midi Pyrénées. Les Président(e)s de Ligues ont validé le fait qu'ils ne participeraient plus au Comité Directeur précédant l'Assemblée Générale annuelle, à compter de 2012 dans la mesure où ils ne peuvent voter lors de cette réunion. Le prochain Séminaire sera ainsi construit autour de thèmes nécessitant ensuite la validation du CD, qui précèdera l'AG. L'évolution retenue, qui nécessitera peut-être un nouveau positionnement de la date du Séminaire, est la suivante : Séminaire des Président(e)s de Ligues, puis Comité Directeur et ensuite Assemblée Générale Annuelle.

Françoise HUOT-JEANMAIRE remarque l'absence quasi régulière des Présidents de ligue d'Outre-Mer sur les Séminaires ouverts aux Président(e)s de Ligues, du fait d'une non prise en charge par la F.F.TRI. des déplacements sur cette réunion. Compte tenu de la nouvelle configuration, elle propose une prise en charge des déplacements des Ultra-marins, afin de garantir leur présence sur ce séminaire. Le Bureau est favorable à une étude de cette proposition, à condition qu'un seul représentant par Ligue soit pris en charge.

1.5. Séminaire du Bureau Directeur

Il se déroulera à Limoges, au KEOPS, vendredi 18 mars de 14H00 à 19H00 et samedi 19 mars de 8H30 à 16H00. La configuration sera identique à celle des Bureaux, à savoir les Elus, les deux Directeurs et le DTN. Les thèmes abordés, et qui pourront éventuellement évoluer :

- Evolution du Grand Prix Fédéral et des Grandes Epreuves Fédérales. Dominique FRIZZA préparera un document support à cette réflexion.
- Ouverture des Pratiques (Publics, distances etc.). Jean-Michel BUNIET y travaillera au préalable.
- Fonctionnement des outils fédéraux (Administratif, informatique etc.). Patrick SOIN sera en charge de proposer un document support à cette réflexion.

1.6. Comité Directeur Fédéral de Janvier (Organisation et Ordre du jour)

Patrick SOIN présente l'Ordre du Jour du CD ouvert aux Président(e)s de Ligues du samedi 15 janvier 2011, qui est rectifié directement en séance de Bureau. Il précise qu'il sera précédé le vendredi 14 janvier, d'un moment de partage avec le Personnel Fédéral, à l'occasion des Vœux, et d'un Bureau Directeur.

1.7. Assemblée Générale

1.7.1. Saint-Raphaël : 2011

- **Organisation** : dans le centre des Congrès et au Best Western pour l'hébergement. Comme à l'habitude, la soirée du vendredi sera réservée au « dîner des régions ».
- **Proposition d'Ordre du jour** : elle est présentée et validée par le Bureau Directeur. Elle sera proposée pour validation au Comité Directeur du 15 janvier prochain.
- **Proposition de modification du Règlement Financier** : ce point sera traité lors du Bureau Directeur de janvier 2011.
- **Proposition de modification du Règlement Intérieur** : le Bureau modifie et valide en séance les ajouts concernant la subdélégation possible, à la demande des Ligues, de la gestion des demandes de licences (saisie et conservation des documents) par les clubs affiliés. Cette subdélégation concernera la réception, l'analyse, la vérification, l'enregistrement, la validation et l'archivage des demandes de licences. Elle s'accompagnera de l'obligation pour la L.R.TRI. de contrôler le respect des règles fédérales.

Cette proposition de modification du Règlement Intérieur sera soumise pour validation ou correction au service juridique du Ministère des Sports

- **Proposition de modification des Statuts** : Jean-Michel BUNIET fait savoir que le code du sport n'impose pas aux fédérations de faire voter tous leurs coûts par l'Assemblée Générale et que seul le vote des cotisations dues par les membres est obligatoire. Jean-Michel BUNIET propose de préciser quels sont les coûts qui devront être adoptés par l'Assemblée Générale :

- Le tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- Le tarif des licences manifestation
- Le tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- Le tarif des pass journée
- Le tarif des droits de formation et de mutation
- Le tarif des remboursements de frais

Le Bureau Directeur valide cette proposition. Cette proposition de modification des statuts sera soumise pour validation ou correction au service juridique du Ministère des Sports

1.7.2. 2012 – La Réunion – Perspectives

Françoise HUOT-JEANMAIRE, Secrétaire Générale Adjointe et par ailleurs Présidente de la Ligue Réunionnaise de Triathlon présente l'avancement des démarches sur le Territoire Réunionnais dans la perspective d'accueillir l'Assemblée Générale Fédérale en 2012. Bernard SAINT-JEAN, Directeur Général, sera à La Réunion mi-décembre 2010, afin d'accompagner la Présidente de Ligue qui sollicitera les Collectivités, l'Ile de La Réunion Tourisme et d'éventuels partenaires privés, afin d'obtenir des engagements financiers.

Une première proposition, rentrant dans le cadre du budget fédéral réservé aux Assemblées Générales, sera faite au Bureau Directeur de janvier 2011.

1.8. Représentations fédérales

1.8.1. 2010 – 2011 AG de Ligues Régionales

Le Président LESCURE et les membres du Bureau complètent le tableau des AG de ligue afin que la Fédération soit représentée dans toutes les Ligues en ayant fait la demande.

1.8.2. 2011 – Nationales / Internationales

Le Président LESCURE fait part des compétitions nationales et internationales sur lesquelles il se rendra et propose aux Membres du Bureau de faire des propositions afin de compléter ces représentations lors du Bureau de janvier 2011.

1.9. Calendrier des réunions fédérales 2011 :

Ce calendrier est présenté et complété en réunion :

- Vendredi 14 janvier 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Samedi 15 janvier 2011 : Comité Directeur ouvert aux Présidents de Ligues (Paris)
- Vendredi 18 février 2011 : Bureau Directeur (St Raphaël)
- Samedi 19 février 2011 : Assemblée Générale Fédérale (St Raphaël)
- Dimanche 20 février 2011 : Comité Directeur ouvert aux Présidents de Ligues (St Raphaël)
- Vendredi 18 et samedi 19 mars 2011 : séminaire du Bureau Directeur (Limoges)
- Vendredi 29 et samedi 30 avril 2011 : Bureau Directeur (lieu à déterminer)
- Vendredi 17 juin 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Samedi 18 juin 2011 : Comité Directeur (Paris)
- Vendredi 2 et samedi 3 septembre 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Mardi 11 octobre 2011 : Comité Directeur Téléphoné (RGF)
- Vendredi 14 octobre 2011 : Bureau Directeur (Paris)
- Samedi 15 octobre 2011 : Comité Directeur (Paris)
- Samedi 12 et Dimanche 13 novembre 2011 : colloque des arbitres nationaux
- Du 14 au 18 novembre 2011 : colloque des CTL et de la DTN
- Du 18 au 20 novembre 2011 : séminaire des Présidents de Ligues
- Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2011 : colloque des CRA
- Vendredi 9 et samedi 10 décembre 2011 : Bureau Directeur (Paris)

2. Communication / Marketing

2.1. Partenariat

Frank GASQUET fait un point sur les dossiers en cours :

- **Lyonnais Des Eaux** : Paul-Farell COUCHE prépare les dossiers de reconduction de partenariat. Frank GASQUET présente au Bureau une proposition de « Bloc Marque Triathlon Grand Prix Lyonnaise Des Eaux ». Le Bureau valide cette identification LDE sur les Grands Prix.
- **Isostar** : Un contrat pour deux ans (2011 / 2012) est en cours de signature. Un courrier a été envoyé à tous les organisateurs de Grands Prix pour les informer de la reprise du secteur énergétique pour le compte de la F.F.TRI..
- **Crédit Coopératif** : un RDV est en préparation concernant « Londres 2012 » mais des informations en provenance du CNOSF sont encore attendues avant de pouvoir faire avancer ce dossier.
- **Triathlon de Paris** : Paul-Farell COUCHE a fait part des pistes envisagées, et notamment d'une reconduction éventuelle avec VARTA. Sportys négocie avec FORD et BEST WESTERN.
- Des rencontres sont aussi programmées avec **MAVIC et ADIDAS**.

2.2. Communication

- **Site Internet** : A ce jour, environ 80% du nouveau site Internet a été réalisé. La date d'ouverture a été repoussée à fin mars afin que le site soit le plus à jour possible. Audrey PEROT a réalisé des plaquettes marketing afin de vendre des espaces publicitaires sur le site Internet et les newsletters.
- **Programmation Edition Fédérale Triathlète Magazine** : Frank GASQUET et Bernard SAINT-JEAN rencontrent ce jour Triathlète Magazine, concernant la programmation des éditions fédérales.
- **Choix Production TV** : Frank GASQUET présente un tableau comparatif des devis des trois producteurs consultés (Chlorophylle, Sporever et Digivision) intégrant les données recueillies depuis la réunion du BDF du mois d'octobre. La négociation est prévue sur deux ans, et à prix constant. Le BD propose de repousser la décision du choix du producteur TV au prochain Bureau Directeur de janvier 2011.
- **Choix de l'Agence de Presse** : Frank GASQUET présente les devis comparatifs de trois Agences de Presse, à savoir « 15Love », Véronique TRIFFAUX et « Blanco Negro ». Le BD propose de repousser la décision du choix de l'agence de presse au prochain Bureau Directeur de janvier 2011.

2.3. Plan de communication interne nouvel assureur

Le changement d'assureur a déjà été communiqué sur une première Newsletter et le sera à nouveau sur la prochaine, à l'intention des Clubs, accompagné d'un power point explicatif. L'information sera également disponible sur le site Internet fédéral.

Emmanuel CHABANNES souhaite avoir des précisions sur la suite donnée par l'Assureur, à un éventuel partenariat avec la Fédération. Guillaume FRITSCH précise que le responsable Marketing du groupe devrait prendre RDV prochainement avec le Président LESCURE, afin d'envisager un accompagnement sur le Triathlon de Paris, dans le cadre d'une convention de Partenariat.

3. Finances

3.1. Suivi budgétaire de clôture

Le suivi budgétaire est projeté en réunion, faisant apparaître une balance légèrement positive de 4 000 €, avant mise en œuvre de la régularisation de TVA sur 2008 et 2009. La Balance sera communiquée au Bureau Directeur le 10 décembre 2010, et il enregistra ce résultat lors du Bureau Directeur téléphonique du 14 décembre 2010. Philippe LESCURE demande qu'il soit fait preuve de vigilance, et que tous les documents financiers soient transmis aux membres du Comité Directeur, aux Président(e)s de Ligues, dans des délais leur permettant d'étudier ces documents en amont du Comité Directeur programmé en janvier 2011. Philippe LESCURE souhaite par ailleurs qu'une analyse financière synthétique soit présentée au Bureau de Janvier 2011.

3.2. Créances à la clôture

Le document de suivi des créances à la clôture est présenté aux membres du Bureau Directeur. Il est précisé qu'une nouvelle demande de remise de « AP Triathlon de Rennes » a été refusée, au regard des aménagements déjà concédés par la Fédération. Les créances de LDE ont été en parties régularisées. Cette présentation n'appelle pas d'autres commentaires.

Philippe LESCURE fait lecture au Bureau d'un courrier de la Présidente de la Ligue de Bretagne, demandant une remise des intérêts de retard en lien avec sa dette, celle-ci ayant été remboursée (dernière échéance au 31 décembre 2010) suivant le plan d'apurement mis en place par la Fédération. La majorité des membres du Bureau Directeur est favorable à une « remise gracieuse » totale de ces intérêts.

3.3. Budget 2011 – V3

Le Budget Prévisionnel 2011 est présenté aux membres du BD, et intègre les propositions de Budget Prévisionnel remontées par les Responsables de Commissions Nationales et de Secteurs. Il est tenu compte de la décision prise lors du Bureau d'octobre dernier, prévoyant que le BD déciderait des budgets octroyés aux différents Secteurs, aux Commissions Nationales, au regard de leurs demandes, des ressources et des priorités fédérales. Les rectifications sont apportées directement en réunion.

3.4. Proposition des coûts 2012

Le document de proposition d'évolution des coûts 2012 est présenté en Bureau. Au regard de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la vie (+1,49% pour 2010), le Bureau proposera au CD pour validation, les nouveaux coûts calculés en tenant compte de cet indice, et arrondis à l'euro le plus proche. Des propositions de modification ou d'évolution des coûts dans certains secteurs, au-delà de l'application de l'indice INSEE, sont exposés en réunion et seront proposés au CD. Elles concernent :

- la proposition d'augmentation de la part fédérale sur les licences « Séniors et plus âgés » de cinq euros. Cette proposition se justifie notamment par :
 - l'engagement important de la F.F.TRI. pour soutenir l'emploi dans les ligues régionales
 - l'augmentation de la charge globale de fonctionnement avec plus de 32.000 licenciés, qui a conduit à des embauches supplémentaires et qui contraindra très prochainement la F.F.TRI. à changer de siège social,
 - un plus grand nombre de grandes épreuves fédérales à gérer
 - le projet de rénovation de l'outil informatique de gestion des licences

- les droits de licence – manifestation. Ce point a été largement abordé dans le cadre du Séminaire des Président(e)s de Ligues qui s'est déroulé à Toulouse, en novembre dernier. Le tableau d'évolution de ces coûts est présenté au Bureau, et tient compte des propositions retenues en Séminaire. Toutefois, les participant(e)s à cette réunion n'avaient pas finalisé les propositions concernant les tarifs à appliquer aux Longues Distances. L'ensemble des membres du Bureau reste favorable à une évolution de ces coûts dont l'objectif est essentiellement d'encourager les organisateurs à pratiquer des droits d'inscriptions aux épreuves les plus bas possible, et de favoriser ainsi la pratique sportive pour le plus grand nombre. Denis JAEGGER retravaillera le tableau présenté en réunion et fera une nouvelle proposition au BD de janvier 2011, en tenant compte de l'esprit de cette réforme, partagée par toutes et par tous et en utilisant les données recueillies auprès des ligues dans le cadre de l'enquête concernant le montant des droits d'inscription sur leurs épreuves.

La proposition d'intégrer le coût de l'assurance des véhicules suiveurs aux droits de licence manifestations de façon obligatoire n'est pas retenue. A l'unanimité des membres présents, le Bureau valide le maintien du caractère optionnel de l'assurance aux véhicules suiveurs, sur une base financière identique à l'année N-1.

- Les droits de Formation 2012. Les éléments validés lors du CD de mai 2010 ont été directement intégrés à la proposition de coûts 2012. Trois points restent cependant à préciser en Comité Directeur :
 - Des droits de formations doivent-ils être prévus lorsqu'un licencié quitte un club ne disposant d'aucun label « Ecole de Triathlon » ?
 - Le montant des droits de formation doit-il être doublé si la double condition suivante est remplie : le club d'accueil évolue en D1 et le montant des droits d'accès qu'il doit régler au regard de son niveau de labellisation est supérieur à 0 € ?
 - Le montant des droits de formation doit-il être réduit de 50% si le club d'accueil est labellisé « Ecole de Triathlon*** » ?

3.5. Paiement des adhésions par les LR TRI

Le nouvel échéancier de règlement des adhésions des Ligues Régionales à la Fédération, pour lequel les Président(e)s de Ligues ont opté lors du Séminaire dernier de Toulouse, est présenté au Bureau :

1^{er} acompte (50% du montant de l'année précédente) : 01 novembre
Paiement demandé pour le : 25% du montant de l'année précédente au 31 décembre
25% du montant de l'année précédente au 31 janvier

2^{ème} acompte (adhésions enregistrées au 28/2) : 01 mars
Paiement demandé pour le 31 mars

3^{ème} acompte (adhésions enregistrées au 30/6) : 01 juillet
Paiement demandé pour le 31 juillet

Solde (adhésions enregistrées au 31/10) : 01 novembre
Paiement demandé pour le 30 novembre

Ce nouvel échancier sera présenté au Comité Directeur de janvier 2011 et l'Assemblée Générale de février 2011 dans le cadre d'une évolution du Règlement Financier.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Convention de coopération entre les membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques pour la mise en œuvre de la formation d'éducateurs sportifs membres de fédérations adhérentes.

Jean-Michel BUNIET a assisté à l'Assemblée Générale du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques. La F.F.N. propose de permettre aux titulaires du BEESAN d'accéder à un Diplôme d'Etat Activités Aquatiques (Entraîneurs Natation). Pour ce faire, ils devront passer le BF4 F.F.N. ou prouver qu'ils ont déjà pratiqué et entraîné en bassin 350 heures, pendant 3 ans, au cours des 5 dernières années. Dans ce dernier cas, ils pourront obtenir le DE JEPS Spécialité Perfectionnement Sportif par équivalence, après avoir validé une formation de 50 heures spécifique CIAA pour obtenir le BF4 F.F.N. Les Clubs seront en charge de présenter les dossiers des Entraîneurs, qui seront validés uniquement par les Directeurs Techniques Nationaux. Les titulaires du BEESAN étant fort nombreux dans les Clubs de Triathlon, la F.F.TRI. est pleinement concernée par la mise en place de ce dispositif. Sébastien LIBICZ, coordonnateur du secteur emploi formation à la F.F.TRI. a été sollicité afin d'étudier plus avant ce dossier, pour que la D.T.N. se prononce définitivement sur l'intérêt de ce dispositif, qui semble à priori très intéressant pour les nombreux BEESAN intervenant dans les Clubs, Ecoles de Triathlon. Le Bureau Directeur est favorable à la signature d'une convention, dans ce cadre, avec le C.I.A.A., après avis définitif de la D.T.N.

4.2. Bilan de la labellisation des Ecoles de Triathlon

Le Comité d'Evaluation (CE) s'est réuni le jeudi 25 novembre 2010 au siège de la Fédération afin d'instruire les demandes de labellisation « Ecoles de Triathlon** ». Parmi les 104 demandes déposées et traitées par le CE, 36 dossiers ont fait l'objet d'une attention particulière car l'ensemble des critères n'était pas respecté :

Nombre de jeunes insuffisant : 2 dossiers

- Absence de tests Class Triathlon : 7 dossiers (dont 3 avec 2 critères manquants)
- Taux d'encadrement insuffisant : 1 dossier
- Avis défavorable ligue alors que les critères sont respectés : 1 dossier
- Taux de participation aux épreuves régionales insuffisant : 25 dossiers (dont 2 avec 2 critères manquants)

Après examen de chacune des demandes, le bilan est le suivant :

- 77 clubs labellisés « Ecole de Triathlon** »
- 27 avis défavorables du CE, dont 11 concernent des clubs qui évoluaient en D1 la saison passée

Un courrier sera envoyé aux Clubs labellisés pour les informer de l'attribution du label. Un courrier sera envoyé aux Clubs non labellisés où il sera spécifié les raisons pour lesquelles le label ne leur a pas été attribué. Pour ce qui concerne les Clubs susceptibles d'évoluer en D1, il leur sera rappelé qu'ils auront à s'acquitter d'un droit d'accès s'ils souhaitent concourir dans cette division.

Le dispositif de labellisation évoluera l'an prochain selon les propositions suivantes :

- Prise en compte du nombre de licenciés jeunes au 31 août au lieu du 31 octobre
- 50% des jeunes devront avoir passé le Class Triathlon et il faudra fournir la liste nominative des licenciés ayant passé les tests
- Fourniture de la liste nominative des jeunes ayant participé à 3 épreuves régionales.
- La mention « DEJEPS en cours de formation » complètera « DEJEPS certifié ».

4.3. Modalités de sélection JO 2012

Frank BIGNET présente et commente l'échéancier Olympique. Le Bureau valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

ECHEANCIER OLYMPIQUE

3 décembre 2010	Détermination de l'échéancier avec le Bureau Directeur Fédéral
Mars 2011	Validation des modalités de sélection par le Bureau Directeur Fédéral
Mars 2011	Validation des modalités de sélection par le Comité Directeur Fédéral
Juin 2011	Validation des modalités de sélection par la CNSHN
6 août 2011	Etape de la Série Championnat du Monde de Londres
8 juin 2012	Communication par l'ITU des places de qualification aux CNO
22 juin 2012	Information des CNO à l'ITU de l'utilisation des places qualification
2 juillet 2012	Confirmation de l'ITU de l'attribution finale des places de qualification
9 juillet 2012	Date limite d'envoi des formulaires d'inscription au LOCOG
6 août 2012	Epreuve féminine
9 août 2012	Epreuve masculine

4.4. Taxe d'apprentissage

Frank BIGNET présente l'intérêt et les moyens à mettre en œuvre, afin de collecter davantage de taxe d'apprentissage. En effet, à ce jour, seule la taxe d'apprentissage de la Fédération, qui s'élève à 3 000 € est orientée vers les centres de collecte partenaires de la F.F.TRI. et du CREPS PACA Site Aix en Provence : CFA FUTURO SUD.

Une augmentation conséquente de la collecte de la taxe d'apprentissage permettra de développer nos activités de formation, de renforcer nos moyens. Il propose que la Direction Technique Nationale et le Bureau Directeur se mobilise dans ce sens, notamment en sensibilisant tous les réseaux (partenaires, athlètes chefs d'entreprises, ligues, clubs, réseaux personnels etc.). Le Bureau est tout à fait favorable à cette démarche.

4.5. Fiches de postes CTL ou agents de développement

Ce point a été soulevé à l'occasion du Séminaire des Président(e)s de Ligues. Frank BIGNET rappelle l'évolution de la Direction Technique Nationale, qui est passée de 5 à 20 Agents de l'Etat en quelques années. Ainsi, de nombreux projets d'actions sont déclinés au niveau national, et les CTL peuvent parfois se retrouver un peu seuls au niveau régional, dans l'organisation de l'activité. Ils doivent être accompagnés pour éviter ce déséquilibre. La fiche de poste permettra de les guider, notamment dans la création et l'animation d'Equipes Techniques Régionales conventionnées (financement et reconnaissance au niveau de l'Etat), où ils auront souvent à travailler avec des bénévoles, dans le cadre des projets de développement. Cette fiche type aidera aussi au recrutement de CTL dans les Ligues.

Philippe LESCURE souhaite qu'une présentation de cette fiche soit faite à l'occasion du Comité Directeur ouvert aux Ligues, le lendemain de l'AG de février 2011.

4.6. Réunion avec les clubs ayant une équipe en D1

Dominique FRIZZA précise que cette réunion est fixée au 5 février 2011. La CNS va préparer un questionnaire qui sera envoyé aux Clubs afin d'avoir un outil de travail support à cette rencontre.

4.7. Réunion avec les organisateurs du Grand Prix de D1 (Triathlon et Duathlon)

Le Bureau Directeur a acté pour une réunion téléphonique qui remplacera la réunion physique, couteuse et sans plus d'intérêt.

4.8. Evolution des conventions avec les Ligues Régionales

Cédric GOSSE présente un point d'évolution des Conventions avec les Ligues Régionales. Ce document a été travaillé avec des membres du Bureau, la DTN puis présenté en Séminaire des Président(e)s de Ligues. L'objectif est d'atteindre un certain équilibre entre les directives de la DTN sur le plan du développement, et le cadre régional de chaque Ligue, dans le respect des spécificités liées à chaque territoire régional. En fait, il s'agit de baliser le plan de développement avec une articulation entre le niveau régional et fédéral. Ce projet d'évolution sera présenté au CD de janvier 2011 pour avoir un premier retour du Comité Directeur, et continuer à travailler pour une validation au CD de Juin 2011. Un nouveau dispositif pourrait ainsi être mis en place dès 2012, dans l'accompagnement des Ligues Régionales, au plus près de leur réalité territoriale.

4.9. Cas de la Ligue Normandie

Cédric GOSSE interpelle le Bureau Fédéral sur les difficultés de fonctionnement de la Ligue de Normandie, liées au fait qu'elle dépende de deux régions administratives distinctes : Basse-Normandie et Haute-Normandie. Ainsi, la Ligue Régionale rencontre de réelles difficultés dans l'animation territoriale, et notamment pour la mise en place d'une Equipe Technique Régionale. Il est précisé que la Ligue a un emploi à temps plein et que la création d'un second emploi, à mi-temps, qui serait en poste en Basse Normandie permettrait de voir aboutir le projet d'ETR. Cédric GOSSE propose, suite aux échanges avec le Président de la Ligue de Normandie, de soutenir la création d'un second emploi en accordant à la ligue une aide à l'emploi plafonnée à 1,5 Equivalent Temps Plein. Le Bureau Directeur valide cette proposition à la majorité au regard de la situation très spécifique de la ligue de Normandie.

Les quatre points non traités à ce Bureau sont reportés à l'ordre du Jour du Bureau Directeur téléphonique prévu le 14 décembre 2010.

- Championnat de France de Triathlon des Neiges
- Triathlon de Paris – Triathlon de Nice
- Protocole Sportys / F.F.TRI. Ironkid – Irontour
- Affaires Internationales

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général